

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XXII

MONTRÉAL, VENDREDI, 13 MAI 1898

No 11

2258

Moyenne de notre Tirage
Pour 1897

2258

LES "CLEARING HOUSES"

Nous avons déjà, à différentes reprises, parlé des "Clearing Houses" ou chambres de compensation. Nous en trouvons dans un échange une définition qui met le fonctionnement de cet établissement à la portée des personnes étrangères aux affaires de banque. Nous citons :

"Beaucoup de gens ignorent ce qu'est un *clearing-house*; tout au plus sait-on vaguement que c'est une institution de banque, mais on n'est guère au courant des opérations qu'elle doit faire. Au point de vue théorique on pourrait dire essentiellement qu'elle est chargée de centraliser, de liquider et de balancer les comptes de diverses banques entre elles; faisant le rapprochement de ce que se doivent entre eux différents banquiers, elle arrive finalement à établir l'avoir de chacun, une fois qu'il a payé aux autres ce qu'il devait et perçu ce qu'on lui devait. Dans tout cela on n'a nullement recours à des paiements en espèces, mais seulement à des virements de compte.

"Cette définition n'a peut-être pas éclairé beaucoup l'idée que nos lecteurs se faisaient d'un *clearing-house*, mais nous allons tout préciser par la solution d'un petit problème qui peut donner lieu à une sorte de récréation mathématique.

"Dans un bureau qui possède à la fois un caissier, un employé et un boy, celui-ci doit à l'employé la modeste somme de trois sous; de son côté l'employé doit deux sous au caissier, et enfin le caissier avait contracté une dette de deux sous vis-à-vis du boy. Ils voulaient liquider leurs dettes réciproques, et, en leur qualité d'agents d'une banque, ils désiraient faire les choses suivant les us et coutumes du lieu, sans mouvement réel de fond. Pour

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

25 Rue Saint-Gabriel

Téléphone No 2547. Boîte de Poste No 917

Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an	\$2 00
Canada et États-Unis, un an	1 50
France et Union Postale, un an (15 francs)	3 00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrrages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,
Montréal.

éteindre ces créances montant dans leur ensemble à sept sous, ils résolurent de n'employer et de ne manipuler qu'un sou.

"Pour cela le boy donna une première fois la pièce de 5 centimes à l'employé, à qui il ne devait plus ainsi que deux sous; puis cette même pièce est remise par l'employé au caissier, le dit employé éteignant de la sorte la moitié de sa dette. Enfin, le caissier retourne le sou à son premier propriétaire en lui disant: "Maintenant je ne vous dois plus qu'un sou." Le même échange recommence une seconde fois dans son entier, ce qui fait que le boy ne doit plus qu'un sou à l'employé, que celui-ci ne doit plus rien au caissier ni ce dernier au boy. Comme notre jeune homme avait une dette de trois sous à l'égard de l'employé, il lui repasse une troisième et dernière fois la pièce de cuivre objet de tant d'échanges, et tout enfin est liquidé ou *cleared*, comme on dit en anglais.

"C'est en somme à peu près ce qui se passerait dans un *clearing-house*, où l'on balancerait purement sur le papier les dettes et créances de chacun."

L'EXPOSITION DE 1900

En 1889, a eu lieu à Paris une exposition universelle à laquelle le Canada n'a pas pris part. Le parti alors au pouvoir n'a pas cru que le marché français méritât un effort de la part de nos industriels et de nos commerçants, et nos produits d'importation cependant nombreux et qui demandent des débouchés nouveaux brillaient par leur absence, quand les produits similaires des autres pays s'étaient aux regards du commerce du monde entier.

Il n'en sera pas de même en 1900 puisque le Canada prend part officiellement à l'Exposition qui terminera le siècle actuel. Une somme de \$20,000 vient d'être votée pour les frais préliminaires et de représentation du Canada à cette exposition.

L'opposition trouve la somme un peu forte, parceque, prétend-elle, nos relations commerciales avec la France sont actuellement peu étendues.

Et pourquoi nos échanges ne sont-ils pas plus considérables avec un pays qui importe chaque année pour des dizaines et des centaines de millions de produits que nous pouvons fournir? Précisément parce que le parti actuellement dans l'opposition n'a jamais rien fait pour aider à ces échanges et qu'il a dédaigné, comme en 1889, les occasions de montrer ce que nous pouvions produire et échanger.

Vouloir lésiner aujourd'hui quand toutes les nations s'ingénient à faire ressortir mieux que les autres leurs produits naturels ou manufacturés serait une faute. Le gouvernement doit, en cette occasion, semer pour récolter; il doit imiter le fabricant ou le commerçant qui n'attend pas pour pousser son article que le public le demande, il crée la demande du public par la publicité. Et quel